

# SULLY Mag

Le journal de la ville de Sully-sur-Loire > SULLY MAG n°1 > Juin 2014

## SULLY PLAGE REVIENT !

Nouveau !  
**16 pages**  
pour + d'infos  
sur votre  
ville

PLAGE DE SULLY

[www.sully-sur-loire.fr](http://www.sully-sur-loire.fr)

### Actualité

la nouvelle municipalité  
p.3,4 et 5

### Jeunesse

ça bouge à Sully ! p.10

### Sécurité

Partez en vacances  
tranquilles p.6

# Sommaire et Edito



## Sommaire

Actualité municipale ..... P.3,4,5

Sécurité ..... P.6

Environnement/Fleurissement ..... P.7

Le commerce ..... P.8

Sport et Résultats sportifs ..... P.9

Vie scolaire/Jeunesse ..... P.10

Vie sociale ..... P.11

Les Asso ..... P.12

Les Animations ..... P.13 et 14

Le souvez-vous ..... P.15

Affiche événement ..... P.16

## Mairie

La Mairie vous accueille :  
3, place Maurice de Sully - 45600 Sully sur Loire  
Mai : 02 38 36 20 08 - fax : 02 38 38 38 62

Site internet : [www.sully-sur-loire.fr](http://www.sully-sur-loire.fr)

Heures d'ouverture :  
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h  
et de 13h15 à 17h30

Le vendredi fermeture à 16h30

## Personnalités

Permanences État-civil :  
le mardi jusqu'à 18h, le samedi matin de 9h à 12h.

Permanence des élus sur Rendez-Vous  
(Contacter le Cabinet du maire au 02 38 36 00 03  
Cabinet : c.planchet.cab@sullysurloire.org)

Le maire : le Lundi de 17h à 18h30  
G. Baude : le Mercredi de 17h à 18h30  
P. Lemoir : le Mardi de 17h à 19h  
C. Bodot : Le Jeudi de 19h à 20h (1 fois/mois)  
P. Bouard: le Mercredi de 9h à 11h

J. Léveillé : le Jeudi de 10h à 12h  
P. Hélaine : le Lundi de 17h à 18h30  
D. Dalmay : le Jeudi de 17h à 18h  
A. Dutac-Nottin : le mardi de 10h à 12h

LE NUMERO VERT : 0805 40 18 88

## SULLYtop

Administration, rédaction et publicité : Mairie de Sully-sur-Loire - Tél : 02 38 36 20 08 - Directeur de la publication : Jean-Luc RIGLET - Secrétaire de Rédaction : Chantal PLANCHET - Conception, maquettes, illustrations : ZESTGRAPH, impression : Imprimerie Centrale - 3 000 exemplaires imprimés  
> ISSN n°0996 - 1488 - Dépot légal / Septembre 2009



## Edito

### Sully Mag, un magazine pour Tous

Vous avez cru en nous, lors des élections municipales du 30 mars dernier et nous vous en remercions sincèrement.

Nous nous sommes mis au travail immédiatement, afin de répondre à vos attentes, d'agir dans l'intérêt de tous les Sullylois et de faire en sorte que nos promesses de campagne deviennent une réalité sur le terrain.



La communication comptait parmi nos priorités.

Voici donc le 1er numéro du nouveau Journal de la Ville. Il a changé de nom : Sully Mag se décline désormais en 16 pages.

Vous y trouverez une multitude d'informations.

En le feuilletant, vous découvrirez notamment le trombinoscope et ferez ainsi connaissance avec tous ceux qui composent maintenant notre équipe municipale.

De nombreuses rubriques évoquent la vie de notre commune au quotidien. Elles vous apporteront tous les renseignements qui peuvent vous être utiles, que ce soit dans le domaine scolaire, sportif, associatif, social, culturel, sans oublier la Communauté de Communes du Sullyais qui regroupe 11 communes.

Je vous souhaite une bonne lecture, aussi agréable qu'instructive.

**Jean-Luc Riglet,**  
Maire de Sully-sur-Loire



## Le Nouveau Conseil Municipal

Il y avait foule le 4 avril dernier pour l'élection du nouveau maire de la commune. La salle du conseil municipal était trop petite pour contenir les nombreux spectateurs venus assister à cet événement.

Daniel Sablon, le maire encore en place, a ouvert la séance, rappelant en quelques mots le règlement. Il a passé ensuite la parole au doyen du conseil, Pierre Lenoir pour le déroulement de l'élection. A l'issue du vote à bulletins secrets, Jean-Luc Riglet a été élu maire avec 23 voix, recevant son écharpe des mains de son prédécesseur. Ses 8 adjoints ont été élus dans la foulée : Geneviève Baudé, Pierre Lenoir, Claudine Blanchard-Bodot, Patrick Bouard, Jeannette Léveillé, Patrick Hélaine, Alexandra Dulac-Nottin et Dominique Daimay.

## Le budget a été voté

36ème réunion du conseil municipal en Avril : le 24. Il s'agissait pour les élus de voter le budget qui s'élève à 12.556.310 € ( dont 446.840 € de subventions).

Ceux-ci a été approuvé à l'unanimité moins 6 voix. Le taux des quatre taxes directes locales n'augmentera pas par rapport à 2013 : taxe d'habitation 14,11%, propriétés bâties 21,59%, non bâti 41,88%. Le produit total attendu de ces taxes s'élèvera à 2.920.814€.

A l'issue de la séance, le maire a remis officiellement leurs écharpes à ses adjoints.



## Des élus sur le terrain

Dès les premiers jours de son élection, le maire a continué ce qu'il a fait pendant toute la campagne : aller sur le terrain à la rencontre des uns et des autres. Jean-Luc Riglet a souhaité dans un premier temps échanger avec le personnel municipal.

Le 7 avril à 8h du matin il a présenté ses adjoints et quelques uns de ses conseillers municipaux aux agents des services techniques, qui ont été agréablement surpris de cette démarche. Le groupe s'est ensuite rendu à la mairie pour saluer le personnel administratif. Le maire souhaite en effet entretenir le contact avec tous les employés communaux et être informé régulièrement des problèmes qui pourraient survenir.

Huit jours plus tard ils rendaient visite aux organisateurs de la bourse Autos Motos sur l'IR de Loire, puis à la Fédération des Chasseurs du Loiret, à l'Espace Blaireau pour son exposition de Trophées.

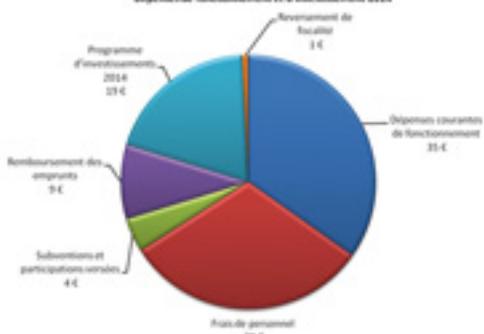




## Le Budget

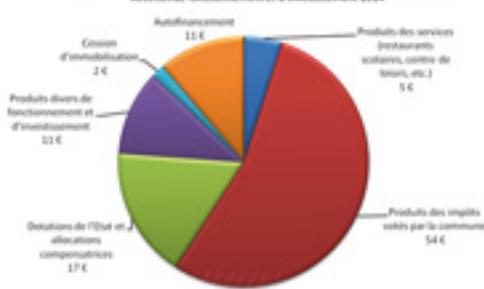
### CE QUE FAIT LA VILLE AVEC 100 €

Dépenses de fonctionnement et d'investissement 2014



### 100 € AU BUDGET : D'OU PROVIENNENT-ILS ?

Ressources de fonctionnement et d'investissement 2014



## Budget primitif Construire une dynamique

Le conseil municipal, réuni le 24 avril dernier a procédé au vote de son premier budget primitif. Ce document, établi dans des délais très courts afin de respecter les dates légales de vote, n'a pas pu prendre en compte l'ensemble des projets qui ont été présentés lors de la campagne électorale. A l'aube de ce nouveau mandat, il s'agit en effet de construire une dynamique qui guidera les grands axes des six années à venir. Les prochains documents budgétaires s'articuleront donc en trois phases : une analyse des comptes, des bases fiscales et des pratiques communales avec un œil neutre, sans critiquer la gestion passée ; une étude prospective destinée à respecter les engagements pris en amont (gel des taux communaux des 3 taxes directes locales et limitation du recours à l'emprunt) ; Elaboration des projets qui pourront figurer dans nos programmes et prévisions budgétaires.

### Une opération phare : Sully Plage

Le budget 2014 est donc un budget de transition qui, bien que restreint n'a rien de « timoré » puisqu'il nous permettra de lancer l'opération phare de notre campagne, qui avait séduit de nombreux Sullylois : Sully Plage. Nous entamerons également le changement du mobilier urbain afin de commencer à travailler sur une nouvelle ambiance dans la cité, avec un programme de revégétalisation, la mise en place d'une signalétique pour les commerces et en favorisant l'accessibilité pour tous.

### Une nouvelle gendarmerie

Parmi nos autres projets : Le soutien à la construction d'une nouvelle gendarmerie, l'extension des locaux de la crèche, l'aménagement d'un nouveau parking en centre ville, les travaux nécessaires au fonctionnement optimal de la piscine, la suite de la réhabilitation du cimetière, la poursuite de la réfection des voies et des réseaux, ainsi que l'entretien des bâtiments scolaires et sportifs. Nous équiperais la police municipale d'un nouveau véhicule et nous mettrons en route la modification des rythmes scolaires.

## Nos prévisions chiffrées

Les inscriptions budgétaires s'élèvent cette année à 14.017.954 €. Elles résultent de l'addition du budget principal de la ville (12.556.310 €) et des budgets annexes de l'Assainissement (1.065.926 €), de l'Eau industrielle (365.433 €) et des Pompes Funèbres (10.285 €). Soit une baisse globale par rapport au budget 2013 de 13,7%.

Ce budget est constitué d'une part du budget de fonctionnement (9.241.861 €) et d'autre part du budget d'investissement (3.314.449 € dont 2.178.998 € pour le programme d'équipement).

Le contexte économique, la Loi de Finances 2014 et le désengagement de l'Etat ont imposé une grande prudence dans cette construction budgétaire qui permettra néanmoins le maintien des dépenses courantes avec, comme nous nous y étions engagés, le soutien aux actions menées par le monde associatif, véritable catalyseur du dynamisme local.

# Actualité Municipale



## Le Maire



Jean-Luc Riglet

## Les adjoints



1ère adjointe  
**Geneviève Baudé**  
Culture, Développement,  
Sports, Jeunesse, Loisirs,  
Actions, Général



2ème adjoint  
**Pierre Lenoir**  
Sécurité - Circulation



3ème adjointe  
**Claudine Bodot**  
Finances, Commerce, Activité  
Industrielle, Camping-cars



4ème adjoint  
**Patrick Bossard**  
Travaux - Marché



5ème adjointe  
**Jeannette Léveillé**  
Social, Personnes Agées -  
Logement - Jardins familiaux



6ème adjoint  
**Patrick Hétain**  
Animation, Manifestations,  
Communication



7ème adjointe  
**Alexandra Dulac-Nottin**  
Université, Environnement,  
Qualité de vie,  
Péage/ramasseur, Garde



8ème adjoint  
**Dominique Daimay**  
Sports - Handicap

## Les conseillers municipaux



Jean-Claude Lopez



Joël Brunet



Patrick Soileid



Edith Amelin



Jean-Denis Gérard



Rachid Naiji



Olivier Jacquinot



Edith Lejeune



Nathalie Badoux



Anne Perrière



Catherine Morisseau



Olivia Badarelle



Naima Moujoudi



Nicolas Medina



André Kuypers



Corinne Mounier



Armelle Lefacheux



Adrien Long



Jacques Chereau



Charlotte Fin



La Police Municipale renouvelle l'Opération Tranquillité Vacances. Si vous partez, vous avez la possibilité de lui signaler votre absence. Afin de faciliter cette démarche, vous pouvez retirer un bulletin d'inscription auprès de ses bureaux 30 rue du Coq. (Tél : 02-38-36-56-24). Il s'agit d'un service gratuit, assuré toute l'année. Il est possible, avec un minimum d'anticipation mais aussi d'attention et de civisme d'éviter bon nombre de vols. Quelques recommandations : Ne partez jamais sans prévenir (voisins, famille, amis) et ne laissez jamais vos clés à l'extérieur (boîte aux lettres, sous le paillasson, dans le pot de fleurs...). Ne jamais indiquer votre nom et adresse sur la porte clés. Ne jamais laisser d'objets de valeur ou de bijoux ainsi que des moyens de paiement facilement utilisables (espèces, chèquier, carte bancaire...). Enfin ne jamais mentionner votre absence et sa durée sur votre répondeur.

## Quelques conseils :

Pensez à verrouiller toutes les issues, demandez à un voisin ou à un parent de donner un aspect « habité » à votre logement. Faites relever ou suivre votre courrier, simulez une présence (fonctionnement intermittent de lampes d'éclairage ou de poste de radio...). Conservez ou déposez vos valeurs et bijoux dans un lieu sûr (coffre chez soi ou à la banque). Et pensez à utiliser le transfert d'appel.

## Quelques consignes contre les vols et cambriolages quelle que soit la période de l'année :

Que ce soit pour votre voiture ou votre logement, évitez lors de votre absence de laisser les portes et fenêtres ouvertes. Ne laissez dans votre véhicule aucun objet apparent. Ne rangez jamais votre sac ou votre sacoche avec tous vos papiers et moyens de paiement sous un des sièges. Si vous constatez une effraction ou un vol chez vous ou chez votre voisin, prévenez la police et évitez de toucher à quoi que ce soit afin d'éviter la disparition de preuves. Si vous le pouvez, n'hésitez pas à équiper votre domicile de fermetures fiables et d'un système d'alarme. Un programmeur électrique peut être utile pour déclencher une lumière à certaines heures, ou démarrez la télévision ou la chaîne hi-fi. Enfin lorsque vous achetez un objet de valeur ou un appareil prenez-le en photo, relevez le numéro de série et gardez ces éléments dans un lieu extérieur à votre habitation (voisin, famille, travail...). Enfin, attention aux faux démarcheurs ! Exigez une carte professionnelle avec photographie de la personne, ses coordonnées et celles de la société.

## Informations utiles :

Vous disposez de cinq jours ouvrables pour déposer plainte auprès de la Gendarmerie Nationale, 1 rue Boucicaut : Tél. 02.38.36.86.10 et faire connaître à votre assureur le vol dont vous avez été victime.

# Environnement / Fleurissement



## Le Concours des Maisons Fleuries

Les 65 lauréats du concours des maisons fleuries ont été récompensés le 5 mai dernier, au centre F. Kuypers, sous la présidence du maire, Jean-Luc Riglet. C'est Alexandra Dulac-Nottin, adjointe déléguée au Fleurissement qui a remis, aux côtés de ses collègues du conseil municipal, les diplômes aux heureux élus.

Mais, comme pour les plantations, il est temps de se renouveler. La formule actuelle ayant « vécu », la commission fleurissement va travailler sur un projet de remise des prix plus adapté à notre époque qui pourrait s'adosser à une manifestation représentative.

Cela ne changera rien au passage du jury qui aura toujours lieu en Juillet de façon aléatoire et sans inscription préalable.

## Le tri sélectif aux heures Historiques

Si la nouvelle équipe municipale est très sensible à l'embellissement de la ville, elle est également particulièrement attentive à la préservation de l'environnement et a beaucoup apprécié l'action entreprise par le Comité des Fêtes, dans le cadre des Heures Historiques. Outre les nombreuses poubelles, disséminées sur le site du parc du château, l'association avait fait l'acquisition de couverts en bois, gobelets et barquettes bio dégradables.

Lorsque l'on sait les centaines de kilos de nourriture qui ont été consommés... on imagine ce que cela représente en nombre de serviettes, couteaux, fourchettes, cuillères etc...



## Collecte Ordures Ménagères



Le jour habituel est le mercredi matin. Elle sera décalée au jeudi 17 juillet (en raison du 14 Juillet) et au jeudi 13 Novembre (en raison du 11 novembre). Toutes les déchèteries seront fermées les jours fériés suivants : 15 Août, 11 Novembre et 25 Décembre.

## Les Espaces Verts : Une décoration sur le thème de Sully Plage

Les services techniques ont travaillé sur une décoration estivale de la ville élaborée tout en restant simple au niveau des matériaux, ceci dans un contexte écologique et sans créer de dépenses supplémentaires.

Recycler et utiliser du matériel ayant déjà servi pour d'autres manifestations tel est le mot d'ordre. Tongs, pelles, râteaux, tous ces objets rappellent Sully Plage.

## Le Ramassage des encombrants

Pour les personnes âgées (à partir de 70 ans) ou celles qui ont des difficultés pour se déplacer, la mairie propose un ramassage des encombrants et des déchets végétaux. Il suffit d'en faire la demande et de prendre rendez-vous, en appelant le n° Vert (0805 40 18 88) et en laissant vos coordonnées précises.

# Le commerce



## Le commerce aujourd'hui

Sully-sur-Loire a la chance de posséder un centre ville riche en commerces de proximité. Il y en a au total 107 dont 22 commerces « de bouche ».

Commerçants et artisans prouvent ainsi que le cœur de ville continue à battre, malgré l'implantation de moyennes et grandes surfaces aux alentours.

Produits de qualité, compétences spécifiques, professionnalisme, les conditions sont réunies pour satisfaire une clientèle, de plus en plus exigeante qui apprécie de faire ses courses sans avoir forcément à prendre sa voiture, tout en profitant de la convivialité des uns et des autres, car le petit commerce est aussi un lieu de rencontres et d'échanges.

## Le commerce autrefois

Le centre ville a bien changé en l'espace de quelques décennies.

En regardant cette carte postale ancienne, pourriez-vous deviner quel bâtiment a remplacé le Grand Bazar Parisien situé juste à côté du débit de vin Coissonnet. Un peu plus en avant, sur la droite, on retrouve la Quincaillerie et non loin le café du Commerce.

## La p'tite boutique solidaire

Située 12 Faubourg St Germain, elle a été ouverte depuis le 11 mai dernier par le Secours Catholique. Elle fonctionne le lundi et le jeudi après-midi, de 14h à 17h30 (tél : 02.38.36.52.66). Elle remplace le vestiaire trop exigu de la résidence des prés (qui réceptionne toujours les dons de vêtements le mardi après-midi) et permet aux personnes en difficulté de s'habiller elles et leurs familles correctement et à moindre coût. Elle est cependant ouverte à tout le monde.

Le Secours Catholique manque de bénévoles, donc si vous avez un peu de temps, n'hésitez pas à lui apporter votre aide, notamment pour le tri des vêtements.

## La Fête de la musique dans toute la ville

La formule a été très étendue pour ce 21 juin. Des podiums et des estrades ont été rajoutés dans les différents quartiers de la ville tandis que les bars et les restaurants ont accueilli une animation musicale offerte, comme les deux années précédentes par la Municipalité.

De quoi fêter joyeusement cette édition 2014, qui, tombant un samedi a permis à tous de profiter pleinement de la soirée.

Par ailleurs, un camion musical ambulant a promené ses accords toute la journée, dans les rues de la commune pour le plus grand plaisir des Sullylois.





victoire, dans une ambiance de folie contre Bourgoin-Jallieu. Bravo à tous ces sportifs émérites qui prouvent ainsi que le travail finit toujours par « payer » ! Cerise sur le gâteau, l'école de Hand a reçu le label Or pour son école ainsi qu'un label d'arbitrage décerné par la Fédération Française de Handball.

## Judo : Une saison brillante sur les tatamis

Les judokas ont eux aussi réalisé de belles performances au cours de la saison écoulée et tout particulièrement ces derniers mois si l'on en juge par les résultats obtenus : Gabin Chaline et Mathias Dias 2èmes au tournoi international du Luxembourg, Alexis Moindrot vice-champion régional en judo adapté et vainqueur du tournoi régional d'Orléans, Léo Demoussis vice-champion du Loiret Benjamins; Jennie Borne tête à la Coupe du Loiret, qualifiée pour la Coupe de France, Hugo Daguenet et Clément Fleureau 2èmes, qualifiés pour le Critérium National. Océane Pfeiffer championne régionale benjamine, Laura Borne et Alan Escande tous deux vice champions.

## Handball : 2014 Année historique pour la section

Les jaunes et bleus ont prouvé qu'ils en avaient sous le pied cette année quelle que soit la catégorie dans laquelle ils ont joué.

Le 24 mai, les séniors filles déjà championnes du Loiret ont réalisé un doublé en remportant la Coupe du Loiret contre Val Sologne, à La Ferrière St Aubin accédant ainsi au championnat régional. Elles sont invaincues dans ces compétitions depuis 2 ans.

Quelques heures plus tôt, dans la même ville, les garçons-de 16 ans devenaient eux aussi champions du Loiret se surpassant face au club d'Amilly.

Une semaine plus tard, c'est à Saran que les garçons-de 12 ans, déjà titrés champions du Loiret 8 jours auparavant, battaient l'équipe de Joué-les-Tours, devenant champions régionaux. Quant à l'équipe fanion, elle accédait à la Nationale 2 à Bourg de Péage, en arrachant d'un but la

qualification pour la finale de la coupe de France.



## Tennis : de jeunes joueurs prometteurs

La section Tennis du Club Sportif Municipal (CSM) de Sully-sur-Loire a organisé son tournoi Jeunes du 19 au 27 avril. Cette édition 2014 a connu un franc succès avec 47 engagés, une hausse de 20% par rapport à l'année dernière. Agés de 8 à 16 ans, nos jeunes compétiteurs ont bataillé sur les courts de Sully toute la semaine pour accéder aux finales ce dimanche 27 avril. Malgré les intempéries, le CSM Tennis a réussi à organiser les 6 finales grâce à son court couvert et à la disponibilité du gymnase, sans lequel l'organisation serait tombée... à l'eau !

Ci-après les heureux finalistes et vainqueurs de la semaine dans les 6 catégories représentées : Simple Dames 11/12 ans : Assata SADIO 3/0 du club de St Jean le Blanc bat Élégantine BURON 3/0 du TC Gien : 6/0 6/0. Simple Dames 15/16 ans : Marine FERVIAL 3/0 du TC Gien bat Séraphine NIZART 3/0 du TC Lorris : 6/3 6/3. Simple Messieurs 9/10 ans : Gasparin DELILLE de l'US Fay aux Loges bat Kilian SOMKINE 3/0 du J3S Amilly : 5/2 5/3. Simple Messieurs 11/12 ans : Hugo CARIOU 3/0 du TC Chateaurenaud bat Merlin MAZALTO 3/0 du TC Gien : 7/6 6/0. Simple Messieurs 13/14 ans : Yohan DELOBIE 3/1 du TC Gien bat Clément BLANCHET 1/5 du TC Gien : 6/3 6/4. Simple Messieurs 15/16 ans : Clément BLANCHET 1/5 du TC Gien bat Romy PLUN 3/0 du TC Ménestrel en vilette : 6/4 6/2.

Un grand bravo à tous les Jeunes qui ont participé. Le club remercie le juge arbitre Damien BERRUE ainsi que les bénévoles qui se sont relayés toute la semaine pour un accueil chaleureux et une organisation efficace.





## Un joyeux Carnaval

Le carnaval s'est déroulé le 4 avril : Moins nombreux que les autres années, la date du défilé ayant été décalée, les enfants ont encore une fois égayé les rues de la ville. Des tout-petits de la Maternelle aux plus grands des classes de CM1/CM2, tous se sont beaucoup amusés, accompagnés par les instituteurs et les parents. Jean-Luc Riglet faisant sa toute première sortie depuis les élections, les enfants n'ont pas manqué de lui envoyer une pluie de confettis pour lui souhaiter la bienvenue.

## De jeunes élus actifs

Depuis la mi-avril, les enfants se sont bien impliqués dans les commémorations patriotiques.

Ils ont été nombreux à participer en costumes, au défilé des heures historiques, aux côtés du maire et des responsables de la commission Jeunesse.

Avant de terminer leur mandat, le 19 juin, ils auront eu le temps de partager de bons moments autour d'un loto avec les personnes âgées de l'hôpital ainsi qu'une sortie au château de Chamerolles. Ils ont aussi exercé leur rôle d'élus, lorsqu'il leur a été demandé de trouver les noms des rues de la nouvelle résidence de Sully, Les Chardonnerets. C'est avec force rires et amusement qu'ils ont naturellement donné des noms d'oiseaux de la région.



## Sully Vacances

L'accueil de loisirs ainsi que Sully Vacances prennent en charge vos enfants pendant tout l'été. Activités diverses, ludiques, sportives et culturelles ponctueront les mois de Juillet et d'Août (inscriptions à la mairie ou directement sur place).

Parmi les animations de l'été, du 7 au 11 Juillet, les adolescents pourront découvrir le monde de la radio. Faire des interviews, monter des reportages, les jeunes se transformeront en journalistes pendant toute la semaine. S'ils viennent vous interroger réservez-leur le meilleur accueil !

## Conseil Municipal Enfants : la dernière séance

Elle s'est déroulée le 19 juin dans la salle du conseil de la mairie, en présence du maire, Jean-Luc Riglet et de son adjointe déléguée à la Jeunesse, Geneviève Baudé qui ont félicité les jeunes élus de leur travail tout au long de ce mandat. Ce fut l'occasion pour Lenny Rebel, le maire enfant de remettre un don au profit de l'association BADABOUM qui œuvre en milieu hospitalier pour améliorer le séjour des enfants malades. Cette somme sera bien utilisée a affirmé sa présidente, Béatrice Vilaine qui a remercié l'Assemblée parmi laquelle de nombreux parents et élus. Cet argent a été collecté lors du gala de bienfaisance organisé au mois de Mars, en collaboration avec l'association « Amitié et Danse » présidée par Irina Léger, également présente aux côtés de Lenny.



**Transports scolaires :** La date limite des inscriptions est fixée au 15 Juillet 2014. Pour tous renseignements contacter le service clients Ulys ([www.ulys-loiret.com](http://www.ulys-loiret.com) ou tél. 0 800 00 45 00)



## Le CCAS c'est quoi ?

C'est un établissement public communal qui intervient dans le domaine de l'aide sociale légale et facultative : instruction et transmission de dossiers, domiciliation postale des personnes sans résidence fixe, recensement des personnes âgées, accompagnement des jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle (relation avec la mission locale), aide aux personnes handicapées, en relation avec la commission Handicap, étude pour la mise en place du service à la personne. A Sully-sur-Loire, le Centre Communal d'Action Sociale est situé rue du Coq. Vous pouvez contacter Corinne Kuthy (02.38.36.87.16 mail c.kuthy.ccas@sullysurloire.org) qui gère également les demandes de logement avec les différents organismes sociaux.

## Créer le lien avec les personnes âgées

La volonté de la nouvelle équipe municipale est de sortir les personnes âgées, parfois très seules, de leur isolement. L'objectif est de créer le lien, de les informer de ce qui se passe dans la vie locale, de leur tenir compagnie, de créer des groupes de rencontres et d'échanges. Le principe est de motiver les associations et des groupes de bénévoles dynamiques à travailler avec elles au quotidien, sur le territoire de la commune.

## Minibus et Jardins Familiaux

■ Le minibus est un service de transport public, gratuit, sponsorisé par les commerçants, fonctionnant uniquement sur réservation, selon des horaires et des arrêts définis. Il est destiné aux personnes âgées de 70 ans et plus, ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite, résidant sur le territoire de la commune. Il est également utilisé par les sportifs pour leurs déplacements à l'extérieur.

L'adhésion au service est obligatoire, préalablement à l'utilisation du transport (inscription auprès du CCAS).

■ 18 jardins familiaux sont mis à la disposition des Sullylois qui ont des revenus modestes, dans un but social. Les parcelles, qui se situent derrière le cimetière, sont attribuées sous conditions de ressources. Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie.

## ADS45 et l'insertion professionnelle

Le 26 mai dernier, le président Claude Auriaux avait convié le maire et ses adjoints à une visite de ses locaux. L'association pour le développement de la solidarité dans le Loiret est constituée de deux entités distinctes: un atelier de chantier d'insertion (ACI) fonctionnant grâce à des contrats avec les collectivités et les associations, ainsi qu'une entreprise d'insertion (EI) qui répond aux appels d'offres, travaillant aussi bien pour des entreprises privées que pour des particuliers. Son objectif est de favoriser le retour à l'emploi et à la réinsertion professionnelle.

Les élus ont rencontré le personnel de chantier et les employés administratifs. Le directeur Emmanuel Godin a évoqué les projets dont certains pourraient voir le jour avec le concours de la municipalité. Comme le précisait Claude Auriaux, Sully-sur-Loire est la seule ville à accueillir une structure de ce type sur son territoire.

# Les Assos



## Le CAL soufflera ses 30 bougies en Octobre.

Le Centre d'Animations et de Loisirs célèbre son 30ème anniversaire cette année !

C'est dire si la population sullyloise connaît cette entité.

Qui n'a pas à un moment de sa vie participé à une activité dans une section du CAL ? Celles-ci ont évolué au fil du temps pour s'adapter aux besoins et aux envies des adhérents.

Si le CAL a commencé au tout début avec des clubs de poésie, couture, en passant par la philatélie et bien d'autres, certaines sections ont une existence très ancienne, citons les randonneurs, les arts plastiques, le scrabble, la mycologie sports et loisirs etc...

### 18 sections et 900 membres

Le CAL a bercé la vie locale par sa participation active dans des manifestations communales mais aussi du canton. Depuis quelques années de nouvelles sections sont venues étoffer le panel d'activités, pour proposer du tai chi, de la zumba avec Ener'gym.

Tous ont à cœur en évoluant de vous offrir des lieux de convivialité et de partage et de démontrer leur volonté d'implication dans la vie sullyloise comme dernièrement au comice. Ils ont remis sur pied le forum des associations en collaboration avec le CSMS. La 26ème édition sera riche en nouveautés et verra la participation d'un plus grand nombre d'associations (voir article ci-dessous). Mais ce qui leur tient à cœur c'est de fêter leurs 30 ans avec vous.

Soyez au rendez-vous le 11 octobre à la salle Blaireau pour un mémorable spectacle de magie avec le grand magicien Phil Keller.

La billetterie sera en place dès la fin de l'été



## Rendez-vous le 30 août pour le Forum des Associations

La première édition avait eu beaucoup de succès l'an passé, le forum des associations qui regroupe le Centre d'Animations et de Loisirs ainsi que le Club Sportif Municipal Sullylois donne donc rendez-vous au public le 30 Août prochain, place de Gaulle.

Les sections seront encore plus nombreuses que l'année dernière. Quel que soit le domaine, culturel, ludique, sportif, festif, chacun pourra y trouver l'activité qu'il souhaite et faire ainsi connaissance avec les responsables et les adhérents de ces associations qui vont gagner également en « visibilité ».



## Rendez-vous les 6 et 7 Septembre pour la Fête de la Sange :

Rendez-vous les 6 et 7 Septembre pour la Fête de la Sange :

Pour la 17ème édition, les oiseaux migrateurs seront à l'honneur. Comme chaque année des « villages » à thèmes vous accueilleront (chasse, pêche, gastronomie, cynophilie etc...) et de nombreuses animations vous seront proposées tout au long du week-end, dans le parc du château.

# Les Animations



## Le vide jardins du 1er Mai

Le 1er Mai est devenu un rendez-vous symbolique pour l'association Sully Saint-Germain qui organise depuis quelques années son vide jardins à cette date. Pour son édition 2014, il était agrémenté d'un vide-greniers qui n'a hélas pas réuni beaucoup d'exposants.

En revanche tous les amateurs de plantes et jardiniers en ...herbe ont apprécié la diversité des stands. L'inauguration a eu lieu à 11h en présence de nombreux invités.



## Musique et Patrimoine avec le Festival

La 41ème édition du Festival de Sully et du Loiret a fermé ses portes le 1er juin, sur une saison très positive qui a fait l'unanimité auprès du public et notamment auprès des plus jeunes qui ont totalement adhéré à la programmation. Beaucoup de concerts ont affiché « complet », confirmant ainsi l'engouement des amoureux de la musique qui ont en même temps profité de la beauté des lieux dans lesquels ils se déroulaient. Musique et Patrimoine, la formule a conquis tout le monde !

## Les Heures Historiques de Sully

Plus de 20.000 personnes ont foulé les pelouses du parc du château les 10 et 11 mai derniers, pour entrer dans l'histoire, des Gaulois aux années 60. 1000 reconstitueurs avaient revêtu leurs habits d'époques, reproduisant au plus juste les périodes les plus marquantes.

Pour cette édition 2014, l'accent a été mis sur le Centenaire de la Grande Guerre 1914-1918, le 70ème anniversaire du débarquement de Normandie, le 60ème anniversaire de la chute de Dien Bien Phu, sans oublier le Bicentenaire de la Campagne de France menée par Napoléon et le 800ème anniversaire de la naissance de Louis IX. De la remise des clés au nouveau Prévost, en passant par le marché médiéval, les reconstitueurs historiques, le feu d'artifice, les passionnés d'histoire s'en sont donné à cœur joie tout au long du week-end.



## L'effervescence à Pâques avec la Foire St François

Le week-end de Pâques est synonyme d'effervescence pour le quartier Saint-François, dont le Comité du même nom organise sa traditionnelle Foire artisanale, commerciale et gastronomique. Le samedi après-midi, lors de l'inauguration, menée par le président Claude Coutan, le maire, Jean-Luc Riglet était accompagné de ses homologues du canton, du président de la Communauté de Communes du Sullys Alain Aché et du Sénateur Jean-Noël Cardoux. Ils ont visité les nombreux stands et salué les exposants.



# Les Animations



## Rendez-vous à la Plage !

Plus besoin de partir à la mer, vous avez tout sur place :

- Village de structures gonflables, manège, jeux de plage pour les enfants
- Activités sportives (foot, volley, rugby etc...)
- Animations musicales sur podium (Wonderful Rose, les Zicos, This Was...)
- Spectacle burlesque
- Initiation à la danse country (les lundis, mercredis et vendredis de 10h à 12h)
- Point lecture de la bibliothèque avec lecture sur place et « passe livres » (on lit le livre que l'on dépose à un endroit pour que quelqu'un d'autre le lise à son tour)
- Buvette, snack, gourmandises à déguster (glaces, crêpes, gaufres)
- Aire de repos avec transats

L'inauguration est prévue le 19 juillet à 16h30

Un programme détaillé sera distribué dans les boîtes aux lettres et dans les commerces.

## Sully Plage renait !

Le projet avait été au cœur des débats pendant la campagne de Jean-Luc Riglet et de son équipe Sully pour Tous.

Ils ont tenu parole. La Commission Animations s'est déjà mise au travail pour faire revivre cette plage qui va retrouver toute sa superbe d'antan du 17 Juillet au 19 Août... Il y aura notamment des jeux pour les enfants, des animations sportives et divers stands tenus par les commerçants de la commune.

Une plage pour Tous en quelque sorte !

## Souvenirs Souvenirs

Jean-Pierre Dupuit se souvient... «

Dans les années qui ont suivi la fin de la guerre, le début de la saison de la plage de Sully était marqué par l'installation des cabines, par le quincailler qui se chargeait d'en louer l'usage à ses clients. Je connaît même une Sullysoise qui était propriétaire de sa cabine personnelle et qui l'a toujours !!! La commune, pour assurer la sécurité, délimitait un périmètre de baignade surveillée par un maître-nageur. Le soleil aidant, il y avait toujours beaucoup de monde à la plage, des Sullysois et des vacanciers. À l'époque, les transports n'étaient pas ce qu'ils sont de nos jours et Sully, ville historiquement prestigieuse où il fait bon vivre, avait une belle plage qui n'avait rien à envier aux actualités de nos côtes atlantiques ou méditerranéennes.



## Châteaux de sable et Volley ball

Lieu idéal pour tous. Tandis que les petits enfants pouvaient, sous la surveillance de leurs parents, patauger dans l'eau claire, d'autres faisaient des châteaux de sable... Les jeux de plage étaient aussi très prisés et, sur le ou les terrains de volley ball, chaque équipe se disputait la victoire dans une joyeuse ambiance. Enfin, c'est vers 1956 qu'a été élue la première « Miss Plage de Sully ». A l'heure de rentrer le soir, des groupes faisaient une escale sur la terrasse du Café des Arts pour se désaltérer et profiter d'un apéritif bienvenu. C'était vraiment une belle vie.... »

## Une exposition dédiée aux Bâtisseurs de cathédrales

Dans le cadre de sa politique culturelle, la ville de Sully-sur-Loire a établi un partenariat avec l'association Sully patrimoine, présidée par Olivier Morin. Ce partenariat célèbre ses trois ans d'existence en proposant cet été au public une magistrale exposition intitulée Bâtisseurs de cathédrales qui sera installée du samedi 12 Juillet au dimanche 21 septembre en l'église Saint-Germain et sera visible du vendredi au dimanche de 10 heures à 13 heures et de 14h30 à 18h30. Cette exposition voit le jour dans le cadre du 850ème anniversaire de la construction de Notre-Dame de Paris dont l'initiateur n'était autre que Maurice de Sully, enfant du pays devenu Evêque de Paris en 1160.

Des visites commentées seront proposées le dimanche ainsi qu'à l'occasion des journées du patrimoine et sur rendez-vous pour les groupes ou les scolaires (Tél : 02.38.36.69.08)



# Le saviez-vous



## Cap sur le Handicap

Dans le cadre du programme CAP CLASSEIS, le sport au service de l'éducation, le CAPSAA (Cap Sport Art Aventure Amitié) intervient dans la commune depuis plusieurs années, à la demande de l'association Sully Jeunesse, afin de sensibiliser les jeunes au Handicap et à l'acceptation de la différence. La séance s'est déroulée le 27 mai, au gymnase du stade L. Jourdin, en présence du président de la Communauté de Communes, Alain Aché et de l'Adjoint au sport de la ville, Dominique Daimay. Les élèves de 5ème du collège Maximilien de Sully concernés par cette cession ont été très réceptifs aux messages transmis. Le responsable de cette intervention, Ryad Ballim a joué pendant 16 ans dans l'équipe de France de basket, pratique le rugby en fauteuil, discipline pour laquelle il a été champion aux Jeux Olympiques.

## La cérémonie de citoyenneté

Le mercredi 4 juin Patrick Hélaine Adjoint au maire était présent aux côtés de Mme Lesende et M. Lo tous deux habitants Sullyois auxquels la Sous-Préfecture remettait officiellement leurs certificats de citoyenneté dans les salons de la Préfecture à Orléans.

Comme eux, une quarantaine de personnes de 18 nationalités différentes et de 13 communes du Loiret avaient fait la longue démarche pour devenir français. Après avoir visionné un film sur les droits mais aussi sur les devoirs qu'engendre la demande de Nationalité française, l'assemblée a entonné la Mansellaise devant les drapeaux tricolores fièrement dressés par les anciens combattants. Les Maires et Adjoints présents se sont naturellement prêtés au jeu de la photo souvenir et c'est autour du verre de l'amitié que s'est clôturé cet après-midi emprunt de solennité.



## L'Office de tourisme a une présidente : il s'agit de Michèle Sabot.

Elle a été élue à l'issue de l'assemblée générale de l'Office de tourisme qui s'est tenue le 4 juin dernier au centre F. Kuypers.

Le nouveau président de la Communauté de Communes de Sullys a été élu le 15 avril 2014. Il s'agit d'Alain Aché qui est également maire de la commune de Cerdon.



## Le chien Field mascotte des résidents de l'Hôpital

Les animaux représentent une source de bien-être et un support affectif important aussi bien pour les enfants que pour les personnes âgées. C'est ainsi que les pensionnaires de l'Hôpital de Sully ont fait connaissance le 15 avril, avec leur nouveau compagnon, le Labrador noir Field éduqué par l'association Handi chiens, dans un rôle d'accompagnement social. Martine Pas, adjointe au directeur de l'établissement a accueilli les invités, parmi lesquels le maire, Jean-Luc Riglet qui s'est réjoui de cette belle initiative, la présidente d'Handi chiens, Yvette Schmidt ainsi que 2 classes maternelles de la section CLIS, partenaires dans les échanges entre des institutions. Le coût de ce projet s'élève à un peu plus de 13 000 € financés pour moitié par la Fondation des Hôpitaux de France de Mme Chirac, l'autre moitié ayant été payée par les fonds propres de l'Hôpital et des dons privés.

## Festivités du 14 juillet : le bal populaire revient !

Venez faire la fête dès le dimanche soir, 13 juillet. Le feu d'artifice sur le thème musical du rock sera tiré à 23h15 dans le parc du château. Retour ensuite devant la mairie pour le bal populaire animé par l'orchestre Mélodie Blues jusqu'à 2h du matin.

Le lendemain, lundi 14 juillet, la traditionnelle cérémonie aura lieu à partir 11h15 avec défilé et dépôt de gerbes au Monument aux Morts.



— Du 19 Juillet au 17 Août —  
de 10h à 18h30

# Silly Plage

Podium avec  
animation musicale  
les vendredis et samedis  
soirs jusqu'à 22h

Jeux de plage,  
structures gonflables,  
animations sportives

Snack - Stands divers

mega

Silly